

---

---

## RECUEIL DES AVIS ISSUS DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

---

## Liste chronologique

Ministères et organismes	Date	Nbre pages
1. Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Bas-Saint-Laurent,	18 mars 2003,	1 page.
2. Ministère de l'Environnement, Direction du suivi de l'état de l'environnement, Service des avis et expertises,	7 mai 2003,	1 page.
3. Centre d'expertise hydrique, Service de la sécurité des barrages,	21 mai 2003,	2 pages.



RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
BAS-SAINT-LAURENT



Le 18 mars 2003

Madame Linda Tapin  
MENV  
Direction des évaluations environnementales  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire à Rimouski (3211-23-61)**

Madame,

La présente a pour but de vous indiquer que nous sommes satisfaits des réponses fournies aux questions soulevées.

Veuillez agréer, Madame Toupin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Laferrière  
Agent de planification-programmation

Québec, le 7 mai 2003

## NOTE DE SERVICE

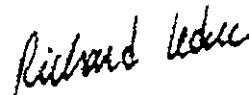
**A:** Nicolas Juneau  
DEE

**DE:** Richard Leduc  
DSEE-SAVEX

SAVEX-2348

**OBJET:** LES Rimouski

1. J'ai bien reçu le document relatif au dossier pré cité, et je vous en remercie.
2. La réponse à ma question (question no 1) est satisfaisante. Je vous rappelle aussi que dans ma Note du 27 février (paragraphe 4), nous avons formulé des recommandations pour l'évaluation des impacts de cet agrandissement.
3. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

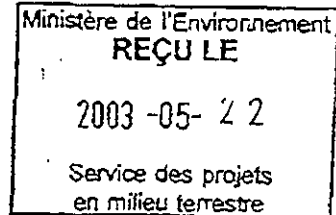


Richard Leduc, Ph.D.

SAE403/521203224  
cc/Y. Grimard

tél: 418-657-4054/téléav: 418-674-0533  
FAX: 418-646-6483  
richard.leduc@menv.gouv.qc.ca

Édifice M-Guyart, 7e étage  
675, René-Lévesque Est  
Québec, QC, G1R 5V7



NOTE

Destinataire : Madame Linda Tapin  
Direction des évaluations environnementales

Date : Le 21 mai 2003

Objet : Avis géotechnique sur la stabilité d'un lieu d'enfouissement  
sanitaire à Rimouski  
V/Réf. : 3211-23-61

Cette note termine notre validation du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire à Rimouski soumis par le promoteur au regard de l'article 13 du projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles. Cet article stipule qu'il est interdit d'aménager un lieu d'enfouissement technique (LET) dans les zones à risque de mouvements de terrain. Le promoteur du projet affirme à la section 5.2.1 de son étude d'impact que le projet est localisé à l'extérieur de la zone à risque de glissements de terrain identifiée au sud du lieu.

Nous avons révisé les études géotechniques et hydrogéologiques, ainsi que les sections pertinentes de l'étude d'impact sur l'environnement déposées par le promoteur du projet. Nous avons également consulté le document DPV-540 du ministère des Ressources naturelles (MRN) intitulé « Levé géotechnique de la région de Rimouski », et discuté aussi avec M. Denis Demers, ing., Ph.D., responsable du secteur « mouvement de terrain » au Service de la géologie et de la géotechnique du ministère des Transports du Québec.

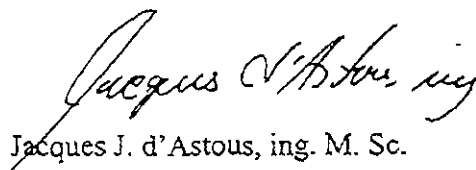
À la lumière des ces consultations, nous sommes d'avis que les propriétés géotechniques du dépôt argileux, les conditions hydrauliques, ainsi que la stratigraphie des sols dans les secteurs du LET actuel et projeté, ne semblent pas propices au déclenchement de vastes mouvements de terrain qui engloberaient les installations projetées. De plus, d'après le document du MRN, la présence d'un dépôt sableux de forte épaisseur sur lequel repose l'unité d'argile (plutôt sableuse)

...2



au droit de la rivière Rimouski, combinée à l'existence probable de forts gradients hydrauliques descendants, contribueraient à la stabilité de la falaise dans ce secteur. Ceci pourrait expliquer la raison pour laquelle il y a absence de cicatrices de glissements de terrain et de coulées argileuses au droit du site, et leur présence en amont et en aval du site où la stratigraphie et les propriétés des sols sont assurément différentes selon les données du rapport du MRN.

JDA/rh



Jacques J. d'Astous, ing. M. Sc.

c. c. M. Michel Dolbec, chef de service  
M. Denis Demers, chef du secteur « mouvement de terrain » (MTQ)